

Pour de plus amples renseignements ou pour présenter une demande, contactez:

Nouvelle-Écosse

Association pour les services aux immigrants de la Nouvelle-Écosse
6960 rue Mumford, bureau 2120, Halifax, NS
902-423-3607; Sans frais en N-É: 1-866-431-6472
www.isans.ca

Nouveau-Brunswick

Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick
494 rue Queen, bureau 200, Fredericton, NB
506-453-1091
www.nb-mc.ca

L'Association multiculturelle de Fredericton
8 rue Saunders, Fredericton, NB
506-454-8292
www.mcaf.nb.ca

L'Association multiculturelle du Grand Moncton
22 rue Church, bureau C170, Moncton, NB
506-858-9659
magma-amgm.org

YMCA du Grand Saint-Jean
191 boulevard Churchill, Saint John, NB
506-693-9622
saintjohnnymca.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

L'association des nouveaux Canadiens
144 route Military, St. John's, NL
709-722-9680
www.ancnl.ca

Île-du-Prince-Édouard

Association pour les nouveaux arrivants au Canada de l'Î-P-É
49 rue Water, Charlottetown, Î-P-É
902-628-6009
www.peianc.com

Fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique

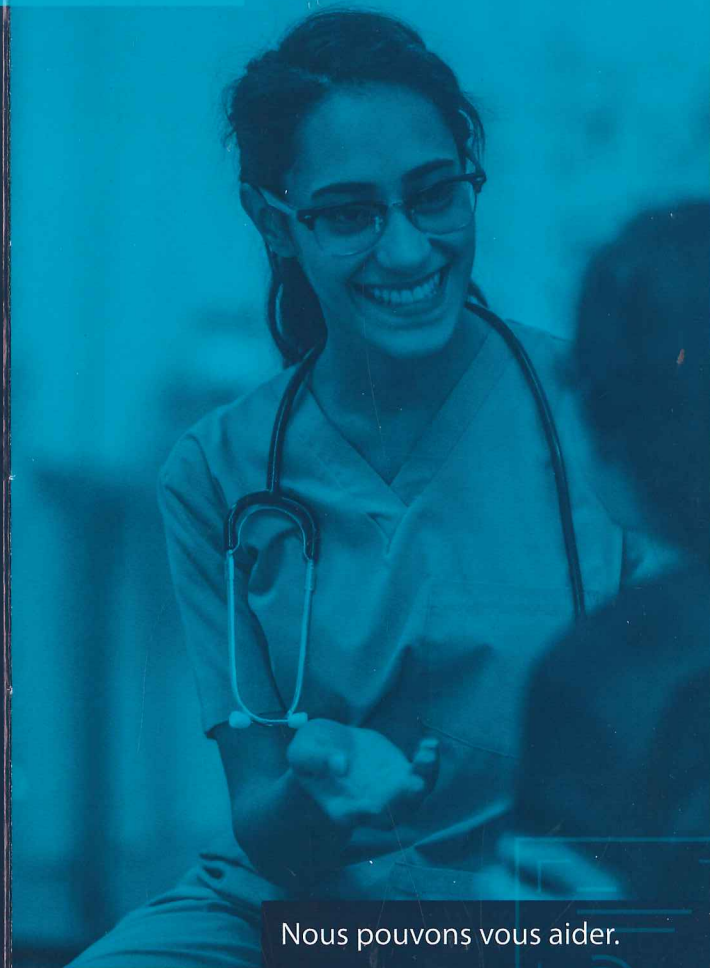
Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme de Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Canada



Royal Bank

isans Immigrant Services
Association of Nova Scotia



Nous pouvons vous aider.

Fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique

Fonds de micro-prêts pour la reconnaissance des compétences étrangères des individus formés à l'étranger

Qu'est-ce que le fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique (FPCIA)?

Le projet FPCIA est un partenariat communautaire qui aide les individus formés à l'étranger avec des micro-prêts pour surmonter les obstacles financiers à:

- » L'obtention d'une licence pour pratiquer
- » L'entrée sur le marché du travail dans leur domaine ou un domaine connexe

Pourquoi des micro-prêts?

Les micro-prêts ont été prouvés globalement être un outil efficace pour aider les gens qui sont incapables d'accéder au crédit conventionnel dû au:

- » Manque d'emploi
- » Historique de crédit inexistante ou non reconnue
- » Manque de garantie de prêt

Qui est éligible?

Vous devez:

- » Être résident permanent ou citoyen canadien immigrant
- » Être résident de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador ou de de l'Île-du-Prince-Édouard
- » Être un individu formé à l'étranger
- » Avoir reçu de la formation/une certification à l'extérieur du Canada
- » Avoir les compétences requises en anglais/français
- » Être inscrit auprès d'un organisme de services aux immigrants désigné
- » Ne pas avoir de faillite non libérée
- » Accepter de rembourser le prêt avec intérêts

Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants internationaux ne sont pas éligibles.

Le fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique peut couvrir:

- » Frais d'inscription professionnelle
- » Frais d'examen d'admission
- » Frais de formation/ scolarité
- » Frais de subsistance pendant la formation ou les examens à court terme
- » Frais de déplacement et d'hébergement
- » Livres et matériel d'étude
- » Outils et équipement

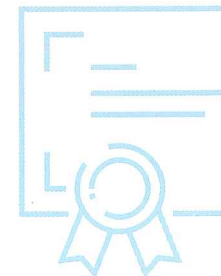
Les programmes éligibles au financement par prêts étudiants ne sont pas éligibles au programme FPCIA.

Quel est le coût d'emprunt?

- » Le taux d'intérêt sur le prêt est le taux préférentiel + 1%
- » Les participants ne paient que l'intérêt sur les fonds utilisés durant la période d'études
- » Paiements de capital régulier et d'intérêts après le délai de grâce

Quels documents devez-vous soumettre?

- » Preuve de citoyenneté ou de résidence permanente
- » Le plan d'action de retour au travail du FPCIA signé
- » L'information imprimée sur la formation, les examens, les programmes d'évaluation ou de certification avec les dates
- » Curriculum vitae
- » Preuve d'évaluation des compétences en langue anglaise/française
- » Copies traduites de certificats d'études, d'évaluations de compétences ou d'examen réussis
- » Documents de consentement signés par le client
- » Détails de 2 références
- » Spécimen de chèque
- » Avis de cotisation de l'ARC



Comment présenter une demande?

Visitez: www.aiclf.ca

Étape 1

- » S'inscrire auprès de votre organisme local de services aux immigrants dans la communauté où vous résidez en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador ou à l'Île-du-Prince-Édouard
- » Travailler avec un spécialiste en emploi pour préparer un plan d'action de retour au travail pour le FPCIA
- » Assister à une session d'information de la RBC sur la littératie financière

Étape 2

- » Rencontrer le coordonnateur du FPCIA
- » Compléter le formulaire de demande de prêt
- » Fournir les pièces justificatives

Étape 3

- » Rencontrer le chargé de comptes désigné de la RBC et évaluer le risque d'emprunt et les enquêtes de crédit
- » La RBC tiendra le client et le coordonnateur du FPCIA au courant si la demande est acceptée

Étape 4

- » Soumettre les reçus des paiements au coordonnateur du FPCIA
- » Demander les déboursements subséquents au coordonnateur du FPCIA
- » Fournir au coordonnateur du FPCIA des informations à jour sur vos études et le statut de vos remboursements
- » Rembourser le prêt dans un délai de quatre ans

